

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 décembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN DES TILLEULS, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alain LANDREAU, Maire

Date de convocation : le 08 décembre 2022

Date d'affichage en mairie : 08 décembre 2022

Nombre de membres en exercice : 15

MEMBRES PRESENTS :

Luc AUGEREAU, Caroline AUVINET, Chantal BRETIN, Florence CORMERAIS, Steve FONTENIT, Gérard GATE, Stéphanie GAZE, Katia GUINAUDEAU, Alain LANDREAU, Christian MAUDET, Michel PESLERBE, Elise POIRIER, Grégory RAMBAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Michel PESLERBE

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal du 17 novembre a été transmis à l'ensemble du conseil municipal, ce dernier n'apportant pas d'observation est approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour de la présente séance, figurant dans la convocation transmise à chaque conseiller est le suivant :

1. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
2. Lotissement des jardins : échange de la parcelle n°A1258 avec la parcelle n°A1007

Aucun scrutin particulier n'a été sollicité sur cette séance, le vote a été effectué au scrutin public pour l'ensemble des délibérations présentées.

1 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif D-2022-56

Monsieur le maire ouvre la séance et informe le Conseil Municipal de la réception du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) au titre de l'assainissement collectif pour l'année 2021, adopté par le Conseil Communautaire du Pays de Mortagne en séance du 3 novembre 2022.

Le RPQS expose les caractéristiques du service. Il précise les indicateurs techniques, financiers et de performance.

Il doit faire l'objet d'une présentation au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Il est mis à la disposition du public et mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal **DECIDE** d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif – exercice 2021

Détails du scrutin public :

Pour : Alain LANDREAU, Luc AUGEREAU, Caroline AUVINET, Chantal BRETIN, Florence CORMERAIS, Steve FONTENIT, Gérard GATE, Stéphanie GAZE, Katia GUINAUDEAU, Christian MAUDET, Michel PESLERBE, Elise POIRIER, Grégory RAMBAUD

Contre : /

Abstention : /

2– Lotissement des jardins : Echange parcelle cadastrée A n°1007 et parcelle A n°1258 D_2022_57 annule et remplace la D_2022_52

Monsieur le Maire rappelle au conseil le projet à court terme de lotissement des jardins (4 lots) qui donneront sur la salle des jardins.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il a pris contact avec le propriétaire du garage n° A 1258 d'une superficie de 24m².

Il a été convenu avec le vendeur d'échanger ce garage avec le garage cadastré A n°1007 d'une superficie de 32 m² appartenant à la mairie.

Les deux terrains ont une valeur évaluée à 8 000 €. En effet, le garage cadastré A n°1258 bien que plus petit donne une plus-value au futur lotissement communal.

Cet échange est consenti sans soulte.

Préalablement à la vente du garage A n°1007, il convient d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la commune.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- **D'ÉCHANGER** les garages cadastrés A n°1258 et A n°1007
- **VALIDE** les valeurs des parcelles
- **PRONONCE** le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé de la commune
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer les actes notariés, et tous les documents relatifs à cette affaire.

Détails du scrutin public :

Pour : Alain LANDREAU, Luc AUGEREAU, Caroline AUVINET, Chantal BRETIN, Florence CORMERAIS, Steve FONTENIT, Gérard GATE, Stéphanie GAZE, Katia GUINAUDEAU, Christian MAUDET, Michel PESLERBE, Elise POIRIER, Grégory RAMBAUD

Contre : /

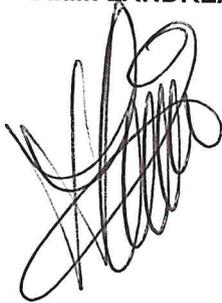
Abstention : /

Délégation du maire

Date	Numéro	Objet	Tiers	Montant HT
10/11/2022		Arbre des naissances	Roy Ripaud	79,00
18/11/2022		Photo téléthon	Mon photographe Dominique Chiron	412,00
29/11/2022		Verres cantine scolaire	Procotel	114,54
07/12/2022		Fermeture fenêtre foyer des jeunes	A2bois	246,48
28/11/2022	DIA 085247220007	8 rue Gilbert Prouteau		

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.

**Le Maire,
Alain LANDREAU**



Le Secrétaire de séance

Michel PESLERBE

